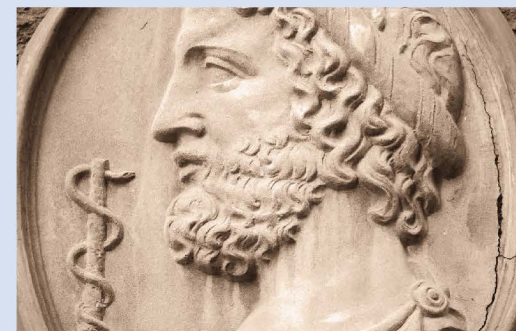




DÉMARCHE DOCTEUR JUNIOR

VÉRIFIER VOTRE ELIBILITÉ

1

- Être interne inscrit en phase 3 du DES
- Avoir validé les phases socle et approfondissement,
- Avoir soutenu votre thèse.
- Être nommé Docteur Junior par l'établissement d'accueil (ex : AP-HM).

La démarche doit être effectuée dans les 3 premiers mois de la phase de consolidation auprès du CDOM de rattachement de la faculté d'inscription.



Connectez-vous sur
"Mon espace Médecin"

<https://monespace.medecin.fr>



2

ACCÉDER À VOTRE ESPACE MÉDECIN

Si vous ne vous êtes jamais connecté



- Se rendre sur le site du CNOM.
- Cliquer sur « Mon espace », puis « Créer mon espace ».
- Saisir sa date de naissance et n° RPPS.
- Saisir le code de validation reçu par SMS.
- Suivre les instructions pour finaliser la création de votre compte.

DÉMARCHE EN LIGNE

3

Préparer et téléverser les documents suivants dans la "Démarche DJ" :

- Pièce d'identité
- Diplôme définitif de fin de second cycle (DFASM)
- Certificat de scolarité actualisé
- Attestation de réussite de thèse signée par le Doyen (Faculté)
- Nomination comme Docteur Junior (DAM APHM)
- CV actualisé

L'ensemble des documents est nécessaire pour valider informatiquement la démarche

4

ENTRETIEN CONFRATERNEL

Une fois le dossier complet, le secrétariat du CDOM envoie une convocation par mail pour convenir d'une date pour un entretien confraternel.

Il porte sur le parcours professionnel du DJ, son activité future, et un échange autour du Code de déontologie médicale.

Le dossier est ensuite présenté en séance plénière pour validation

INSCRIPTION AU TABLEAU SPÉCIAL

5

Si le dossier est validé en séance plénière, une attestation d'inscription au tableau spécial des DJ est envoyée dans la messagerie sécurisée de l'espace médecin.

Cette attestation est nécessaire pour exercer certaines missions, comme les **gardes seniorisées**, par exemple

Si le stage est effectué en inter-CHU, il est possible d'être reçu en entretien confraternel dérogatoire dans un autre conseil que celui de rattachement de la faculté

